

Imitons l'exemple des premiers chrétiens *qui ne cessaient de prier pour S. Pierre détenu en prison : oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo* (Act. XII. 5.). Disons avec un auteur sacré : *Priez le Seigneur qu'il nous donne la joie du cœur et que pendant nos jours et pour jamais il fasse fleurir la paix dans Israël : Et nunc orate Deum... ut det nobis jucunditatem cordis et fieri pacem in diebus nostris in Israel per dies sempiternos* (Eccli. L. 24...).

Tous les ans, N. T. C. F., nous nous faisons un devoir de contribuer au denier de S. Pierre, destiné à payer les grandes dépenses qu'exige nécessairement une administration qui embrasse le monde entier.

Nous avons la confiance que cette année vous doublerez votre aumône afin de témoigner, comme tous les autres fidèles du monde entier, votre dévouement envers notre bien-aimé Pontife et de protester ainsi contre ses spoliateurs.

Ordinairement, dans ce diocèse, le denier de S. Pierre ne dépasse guère *un centin* par âme ; nous vous en demandons DEUX pour cette année afin de nous unir aux catholiques du monde entier qui se font un bonheur et un honneur de témoigner d'une manière toute spéciale leur attachement pour le Saint Père à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

Dans bien des diocèses d'Europe les communautés et les dames préparent des ornements et des linges d'autel qu'elles veulent offrir au Souverain Pontife, qui les distribuera aux missions les plus pauvres. Quelques personnes se proposent de donner des calices, des ciboires, des missels ou autres choses pouvant servir au culte. Nous serions heureux de pouvoir présenter au Saint Père une liste bien longue de ces cadeaux et Nous invitons toutes les personnes bien disposées à Nous faire